

## 2-L'automatisation aux Chèques Postaux.

### Conséquences sur l'emploi :

L'automatisation signifie une restructuration complète de l'entreprise sur le dos des travailleurs.

- 6000 suppressions d'emploi

Pour parvenir à cette réduction considérable du nombre d'emplois étalée sur 3 ans, l'Administration compte sur la suppression en «douceur» d'emplois de titulaires à raison de 1200 par an (départs de titulaires, mise en disponibilité etc...) et l'utilisation d'un important volant d'auxiliaires, sans droits quant à la garantie de l'emploi.

### Blocage des mutations et mutations d'office

Dans ces conditions, les suppressions de postes de titulaires signifient à l'échelle nationale le blocage du tableau des mutations. Les employés qui n'aspirent qu'à retourner dans la région dont ils sont originaires sont condamnés à rester dans la région parisienne. Mais pour beaucoup, dans l'attente d'une mutation d'office qui les déplacera vers une banlieue quelconque.

Licenciement de fait ou obligation de rester à Paris, mutation d'office, la mise à l'électronique telle qu'elle a été conçue par l'administration réduit le personnel à une masse de main d'oeuvre qu'on manipule à volonté en fonction des impératifs économiques.

### Conséquences sur les conditions de travail :

D'ores et déjà, du fait de la mise en électronique, le personnel voit ses conditions de travail aggravées par :

- le manque de personnel
- le non respect des trois positions de travail (VI à cheval)
- la mobilité imposée aux employées qui sont déplacées en fonction du trafic

C'est le début d'un processus de soumission croissante du personnel aux impératifs de la rentabilité maximum et des «besoins» de l'ordinateur :

- aggravation des cadences
- vacations liées aux nécessités nouvelles; il s'agit d'imposer au personnel les horaires qui correspondent le mieux aux besoins de l'ordinateur, sans souci des contraintes familiales et de transport qui pèsent sur les employées.

### Conséquences sur les relations de pouvoir au sein de l'entreprise

La mise en électronique correspond à une accentuation considérable de l'exploitation des travailleuses, un peu plus réduites à l'état de rouages d'un mécanisme qui doit tourner le plus vite possible. Comme dans l'ensemble des PTT, le contrôle de gestion doit permettre à l'administration de déterminer très précisément comment il est possible d'accroître la productivité de chaque employée.

Consciente des réactions que peut susciter une telle aggravation des conditions de travail, l'administration met en avant la Direction Participative par Objectif, tentative d'amener le personnel à «participer» à sa propre exploitation. Il s'agit de mettre en place un nouveau type d'encadrement plus conscient des nécessités de la «compétitivité» capitaliste. D'où le recrutement des cadres par concours externes et le recyclage des cadres de maîtrise. L'esprit de compétition devenant le maître-mot, il s'agit de mettre en compétition les régions entre elles, les cadres entre eux et les employés entre eux...par la formation «d'équipes» aux quelles serait accordée une certaine latitude dans l'organisation des tâches pré-établies.

Le masque de l'illusion déposé par l'administration sur la réalité d'une exploitation accrue.

## 3-Dans les télécommunications

L'automatisation y est déjà largement réalisée :

- à 61 % depuis début 1961
- à 76 % depuis 1969

Galley promettait l'automatisation complète pour 76, Germain parlait de 80. Que dira Royer ?

Les conséquences, on les a par contre déjà observées dans les faits : licenciements sans reclassement des auxiliaires dans les centraux de province, aggravation des conditions de travail. Mais par ailleurs profits fabuleux pour les entreprises privées «fournisseurs» attirés....

Le CNET de Lannion recherche activement...les sources de rentabilisation future.

Les usagers dont on se soucie tant en haut lieu auront droit au téléphone...dans la rue...au coin d'un abribus... quand il marche !

